



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



LE CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
ET SCOLAIRES DE BORDEAUX - AQUITAINE
DRESSE TROIS LISTES D'APTITUDE

AFIN DE POURVOIR LES EMPLOIS SUIVANTS :

EMPLOI-TYPE	Echelle	Nombre de postes ouverts	Affectations
Serveur·se caissier·ère	4	1	Restauration Périgueux
Serveur·se caissier·ère	4	1	Restauration Campus Pessac
Second·e de cuisine principal	6	1	Restauration Campus Bordeaux
Responsable des services techniques	7	2	Service Patrimoine

1. Conditions d'éligibilité

Sont promouvables, sous réserve que les conditions d'ancienneté et d'échelon soient requises, les agentes et agents relevant des dispositions applicables aux personnels ouvriers des œuvres universitaires et scolaires :

- qui sont en position d'activité ou mis à disposition d'un organisme ou d'une autre administration ;
- qui sont en congé parental, en disponibilité pour élever un enfant ou pour exercer une activité professionnelle ;
- qui justifient, quelle que soit leur position actuelle, d'une **ancienneté minimale de neuf ans de services effectifs** dans les établissements des œuvres universitaires.

2. Nature des épreuves

Les candidates et candidats doivent déposer un dossier de candidature, qui contient :

- **une fiche individuelle** de candidature, complétée d'un état des services publics visé par l'établissement d'affectation ;
- **un curriculum vitae** ;
- **un rapport d'aptitude professionnelle** établi par le ou la responsable hiérarchique ;
- **les trois dernières notations ou comptes-rendus d'entretiens professionnels** des années précédentes ;
- **un rapport d'activité établi par l'agente ou l'agent**, uniquement pour l'accès aux métiers des échelles 6 et 7.

Le **rapport d'aptitude professionnelle** est un élément déterminant du dossier de candidature. Il est rédigé par le ou la responsable hiérarchique de l'agent-e avec le plus grand soin. Il doit être en cohérence avec l'évaluation professionnelle de l'agent-e retranscrite dans ses dernières notations ou compte rendu d'entretien professionnel. Il se décline en 4 items :

- Appréciation sur le parcours professionnel de l'agent-e ;
- Appréciation sur les activités actuelles de l'agent-e, l'étendue de ses missions et de ses responsabilités ;
- Appréciation de la contribution de l'agent-e à l'activité du service ;
- Appréciation sur l'aptitude de l'agent-e à s'adapter à son environnement, à l'écoute et au dialogue.

L'agente ou l'agent prévient son ou sa responsable hiérarchique dans un délai lui permettant de rédiger le rapport d'aptitude professionnelle avec la plus grande attention. Ce rapport est ensuite signé par l'agente ou l'agent. De même, le ou la responsable hiérarchique remet ce rapport à l'agente ou l'agent dans un délai qui lui permet de constituer convenablement son dossier.

Le **rapport d'activité** est rédigé par l'agente ou l'agent souhaitant accéder à un métier d'échelle 6 ou 7. Il concerne ses fonctions actuelles et son activité passée au sein du réseau. Il est transmis dactylographié à son ou sa responsable directe.

Le rapport d'activité doit être revêtu de la signature de l'agent-e et de celle de son ou sa responsable hiérarchique. Ce rapport doit être établi de manière à la fois complète, précise et concise. Il devra impérativement être accompagné d'un organigramme qui permette d'identifier clairement la place de l'agent-e dans le service.

3. Calendrier prévisionnel

Inscriptions	Décision d'inscription sur liste d'aptitude	Affectation
Du 02 au 21 mai 2024	Au plus tard le 30 juin 2024	1 ^{er} septembre 2024

4. Modalités d'inscription

Le dossier de candidature dûment complété et signé est envoyé par voie postale à l'adresse indiquée dans le dossier, pendant la période d'ouverture des inscriptions, le cachet de la poste faisant foi.

Le dossier de candidature est disponible en téléchargement sur le site internet du Crous de Bordeaux – Aquitaine, sur le répertoire partagé (I:\Ressources Humaines\CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS), ou sur demande auprès du service des ressources humaines : service.concours@crous-bordeaux.fr / 05 56 33 92 74.

Le ~~Directeur~~ général du Crous de Bordeaux - Aquitaine,


Jean-Pierre FERRE